

- La vie communale p 2
- Informations pratiques p 5
- La vie des écoles p 6
- La vie associative p 7
- Agenda p 8



OUVERTURE DES  
RESERVATIONS  
LE 25 MAI  
(voir page 7)

### CEREMONIE DE COMMÉMORATION

ARMISTICE DU 8 MAI 1945

**CAST**  
**MERCREDI 8 MAI 2024**  
**À 11 h**

*Rendez-vous place des  
anciens combattants*

*Cérémonie au monument  
aux Morts*

### ELECTIONS

Elections européennes  
dimanche 9 juin 2024



Renseignements :

[www.elections.interieur.gouv.fr/](http://www.elections.interieur.gouv.fr/)



Pour **annoncer un évènement**, publier un article, une affiche ou une **petite annonce** dans l'Echo de St Hubert, pensez à envoyer vos textes et images **avant le 5 du mois précédent la parution.**

Pour l'Echo de Saint Hubert du mois de juin 2024 **la date limite sera le 5 mai 2024.**



### Numéros d'urgence :

|   |     |
|---|-----|
| SAMU  | 15  |
| POLICE  | 17  |
| POMPIERS  | 18  |
| TOUTES URGENCES   | 112 |
| (numéro prioritaire fonctionne avec les fixes et mobiles)         |     |
| SMS OU FAX  | 114 |
| (pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre) |     |

### Mairie

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h — sauf jeudi : 9 h—12 h  
Tél. : 02 98 73 54 34 - Fax : 02 98 73 62 87  
Email : [mairie.de.cast@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.cast@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.mairie-cast.com](http://www.mairie-cast.com)

### Agence Postale

Du Lundi au Samedi de 9h à 12h  
Tél. 02 98 73 54 06

« L'Echo de St Hubert » est également téléchargeable en couleur sur le site Internet.

# LA VIE COMMUNALE

## Etat civil

### Naissances :

Victoria FONTAINE VASSARD, née à Quimper, le 26 mars 2024

Ambre DUPONT, née à Quimper le 5 avril 2024

### Mariage :

Olivier CONAN et Marie CADIOU, mariés le 30 mars 2024

## Départ de Bruno CROISSANT



Après 40 ans passés à travailler au service de la commune de Cast, au sein des services techniques, Bruno Croissant a pris sa retraite le 1er avril.

Marc Nicolas (ci-dessus à droite) a rejoint les services techniques au mois de mars, il travaille désormais aux côtés de Yoann Cosmao.

(photo : Joël Chassagne)

## Compte rendu du conseil municipal du 27 mars 2024

### 1) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 JANVIER 2024

Le procès-verbal de la séance du 16 janvier 2024 a été affiché le 22 janvier 2024, Il n'a fait l'objet d'aucune remarque. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 16 janvier 2024.

### 2) ADMINISTRATION GENERALE DELIBERATION 09-2024 : COMPTES DE GESTION 2023

Vu la concordance avec les écritures passées par l'ordonnateur sur les comptes administratifs et les comptes de gestion provisoire du receveur principal, de l'épicerie communale et du lotissement Polusson ; *Le Conseil municipal décide à l'unanimité :*

- D'approuver le compte de gestion provisoire du receveur municipal, pour l'exercice 2023, pour la comptabilité

générale, l'épicerie communale, et le lotissement Polusson.

### DELIBERATION 10-2024 : COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET PRINCIPAL

Vu l'avis favorable de la commission finances du 21 mars 2024, Les résultats du compte administratif du budget principal de la Commune pour l'exercice 2023 s'établissent comme suit :

|                |                          | Dépenses      | Recettes           |
|----------------|--------------------------|---------------|--------------------|
| Fonctionnement | Exercice 2023            | 1 038 606.93€ | 1 288 312.68 €     |
|                | Solde 2022               |               | 143 293.38€        |
|                | Total réalisations 2023  | 1 038 606.93€ | 1 431 606.06€      |
|                | Résultat de clôture 2023 |               | <b>249 705.75€</b> |

|                |                          | Dépenses    | Recettes             |
|----------------|--------------------------|-------------|----------------------|
| Investissement | Exercice 2023            | 748 896.91€ | 217 915,48€          |
|                | Solde 2022               |             | 317 657.31€          |
|                | Total réalisations 2023  | 748 896,91€ | 535 572.79€          |
|                | Résultat de clôture 2023 |             | <b>- 213 324,12€</b> |

Le Maire se retire à l'extérieur de la salle du Conseil pour ce vote. *Le Conseil municipal décide à l'unanimité :*  
- D'approuver les comptes administratifs de l'exercice 2023 tels que présentés pour le budget général.

### DELIBERATION 11-2024 : COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET LOTISSEMENT POLUSSON

Vu l'avis favorable de la commission finances du 21 mars 2024,

Les résultats du compte administratif du budget annexe Lotissement Polusson pour l'exercice 2023 s'établissent comme suit :

#### LOTISSEMENT POLUSSON

|                |                          | Dépenses   | Recettes           |
|----------------|--------------------------|------------|--------------------|
| Fonctionnement | Exercice 2023            | 51 772.01€ | 152 414,62€        |
|                | Total réalisations 2023  | 51 772.01€ | 152 414.62€        |
|                | Résultat de clôture 2023 | 0€         | <b>100 642.61€</b> |

|                |                          | Dépenses | Recettes   |
|----------------|--------------------------|----------|------------|
| Investissement | Exercice 2023            | 0€       | 33 711.82€ |
|                | Total réalisations 2023  | 0€       | 33 711.82€ |
|                | Résultat de clôture 2023 | 0€       | 33 711.82€ |

Le Maire se retire à l'extérieur de la salle du Conseil pour ce vote. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver les comptes administratifs de l'exercice 2023 tels que présentés pour le budget Lotissement Polusson.

#### DELIBERATION 12-2024 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2024

La commune Cast a la volonté d'accompagner les associations et organismes poursuivant des activités d'intérêt général, en les aidant dans la réalisation de leurs projets et en soutenant leurs actions (sur le plan financier, logistique et technique).

CCAS : 5 000,00 €

Racing Cast Porzay : 1 700.00 €

Bibliothèque : 2 500.00€

Comité d'animation—section animation : 3 000.00 €

Comité d'animation—danses bretonnes : 400.00 €

Comité d'animation— Vaches Folks : 2 000.00 €

Comité d'animation—Cast en scène : 3 000.00 €

Club ar Vignonnet—275.00 €

Société de Chasse 300.00 €

Rés'agri : 60.00 €

Club Loisirs EHPAD résidence Ty Lann 450.00 €

Club Vita Gym : 150.00 €

Cast VTT : 300.00 €

Elan du Porzay : 200.00 €

Dojo du Porzay Nevet 150.00€

Secours Populaire : 200.00 €

#### Crédit d'enseignement collectif et de fournitures scolaires 2024-2025 :

La Commune a choisi d'allouer chaque année scolaire des crédits à l'école publique. Proposition d'attribution d'un crédit « fournitures scolaires » sur la base de 90 €/élève.

Vu l'avis favorable de la commission Enfance/Jeunesse et Finances du 21 mars 2024,

#### DELIBERATION 13-2024 : FISCALITE LOCALE – VOTE DES TAUX 2024

*Le Conseil municipal décide à l'unanimité :*

- de modifier les taux d'imposition de la fiscalité directe locale pour 2024 et de les fixer comme suit :

Taxe d'Habitation : 12.70 %

Foncier bâti : 34.44 %

Foncier non bâti : 38.43 %

#### DELIBERATION 14-2024: AFFECTATION DES RESULTATS

Le code général des collectivités territoriales dispose que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par le conseil municipal après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.

Toutefois, s'il est possible d'estimer les résultats avant adoption du compte administratif et du compte de gestion, la commune peut alors, au titre de l'exercice clos et avant adoption du compte administratif, procéder à la reprise anticipée de ces résultats. Si le compte administratif venait à faire apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devrait procéder à leur régularisation et la reprise des écarts dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et en tout état de cause avant la fin de l'exercice 2024.

Vu l'avis favorable de la commission finances du 21 mars 2024,

*Le Conseil Municipal décide, à la majorité et une abstention d'Armelle MELT :*

- De répartir ainsi que suit l'excédent global de clôture de la section de fonctionnement des comptes administratifs de 2023 :

Budget général :

Section de fonctionnement (article 002) : 290 566.21 €

Section d'investissement (article 1068) : 169 705.95 €

#### DELIBERATION 15-2024 : BUDGET PRIMITIF 2024 – COMMUNE

Est présenté au Conseil Municipal le projet de budget primitif préparé par le Maire et la commission des finances pour le budget général.

Vu l'avis favorable de la commission finances du 21 mars 2024, *Le Conseil municipal décide à l'unanimité :*

- D'approuver le budget primitif de la commune de l'année 2024 tel que suit :

- Section de fonctionnement : 1 226 582.03 €

- Section d'investissement Dépenses : 859 474.15 €

Section d'investissement Recettes : 781 082.80 €

#### DELIBERATION 16-2024 : BUDGET PRIMITIF 2024 – LOTISSEMENT POLUSSON

Est présenté au Conseil Municipal le projet de budget primitif préparé par le Maire et la commission des finances pour le lotissement Polusson. Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le budget primitif du lotissement Polusson de l'année 2024 tel que suit :

- Section de fonctionnement : 209 728.18 €

- Section d'investissement : 213 817.60 €

| Prestations                       | Ecole                        | Détails  | Effectifs                 | Participations    |
|-----------------------------------|------------------------------|--|---------------------------|-------------------|
| <b>Piscine</b>                    | Ecole publique               | 7.90 € par élève avec transport                                      | Elèves de GS/CP à CM2     | 100%              |
|                                   | Notre Dame Ecole privée      | 7.90 € par élève avec transport                                      |                           |                   |
| <b>Projets éducatifs</b>          | APE Ecole publique           | Sur demande et présentation à la Mairie des divers projets éducatifs | Selon effectif de rentrée | 25.00 € par élève |
|                                   | APEL Notre Dame Ecole privée |  |                           |                   |
| <b>Arbre de Noël + spectacles</b> | APE Ecole publique           |  |                           | 3.50 € par élève  |
|                                   | APEL Notre Dame Ecole privée |  |                           |                   |

NOTA : Effectif à la rentrée 2023/2024 : Ecole Public : 79 – Ecole ND : 29

**DELIBERATION 17-2024 : Modification statutaire : Adoption de la compétence facultative à la Communauté de commune « Construction et gestion d'abattoirs public »**

**RAPPEL DU CONTEXTE ET PRESENTATION SUCCINCTE DU PROJET D'ABATTOIR PUBLIC MULTI-ESPECES DU FAOU**

Considérant :

- L'intérêt général d'un service public d'abattage multi-espèces en Finistère, favorisant notamment les professionnels travaillant en circuit court ;
- Le projet ancien et la perspective prochaine de construction d'un nouvel abattoir public multi-espèces, à vocation départementale, sur le territoire voisin de la Commune du Faou ;

**PROCEDURE**

L'adoption d'une nouvelle compétence par la Communauté de Pleyben-Châteaulin-Porzay implique une modification statutaire sur le fondement des dispositions de l'article L. 5211-17 du code général des collectivités territoriales, afin d'inscrire la compétence « création, gestion et exploitation des abattoirs publics » dans l'objet statutaire de la Communauté.

**PROPOSITION DE MISE À JOUR DES STATUTS**

La procédure de changement statutaire de la Communauté étant assez lourde, il est proposé de profiter du transfert de la compétence « création, gestion et exploitation des abattoirs publics » pour mettre à jour les statuts de la Communauté au regard des dernières évolutions législatives.

*Le Conseil municipal décide à l'unanimité :*

- D'approuver le principe du transfert à la Communauté de la compétence facultative « construction, gestion et exploitation des abattoirs publics » ;
- D'approuver également le principe d'une mise à jour des statuts de la Communauté pour les rendre conformes au cadre juridique en vigueur ;
- D'approuver le projet de statuts joint à la présente délibération ;
- D'autoriser le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous documents et actes relatifs à cette délibération.

**DELIBERATION 18-2024 : Cession d'une portion de chemin « Route de Mengleuz »**

Le Maire donne lecture du courrier de M. et Mme LE FLOCH Roland qui souhaite faire l'acquisition d'une parcelle « Route de Mengleuz ». Ces derniers, ont acquis un terrain en ce lieu ;

Le projet d'acquisition concerne une portion communale d'environ 77 m<sup>2</sup>, parcelle ZX n° 330,

Considérant l'absence d'intérêt de cette parcelle pour la commune et pour la circulation générale, Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

D'autoriser la cession de cette parcelle communale à Monsieur et Madame Roland LE FLOCH aux conditions suivantes :

- Le prix de vente est fixé à 2€ par m<sup>2</sup> ;
- Les frais annexes tels que bornage et notaire sont placés à la charge des demandeurs ;

D'autoriser le Maire à signer tous les actes relatifs à cette affaire.

**DELIBERATION 19-2024 : Convention « Ener'gence »**

L'agence locale de l'énergie du climat propose un conseil en énergie partagé pour toutes les communes de moins de 15 000 habitants. Pour bénéficier de l'assistance d'Ener'gence, la collectivité doit adhérer et verser une cotisation annuelle qui est de 1.50€/habitant net de taxes, Compte tenu du financement ADEME-REGION en 2024, une remise de 0.10 € sera appliquée lors de l'appel à cotisation.

M. André RANNOU, est élu « responsable énergie et l'interlocuteur privilégié d'Ener'gence pour le suivi d'exécution de la présente convention Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver cette adhésion à l'association Ener'gence à compter du 01/04/2024
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents permettant sa mise en œuvre
- D'autoriser Monsieur le Maire à verser les cotisations dues

**DELIBERATION -2023 : Convention portant sur la mise en place d'un service commun en matière d'instruction des autorisations du droit des sols**

**CONSIDÉRANT :**

- La possibilité pour la CCPCP, conformément aux dispositions législatives en vigueur, de mettre en place un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme sans qu'un transfert de compétence ne soit nécessaire ;
  - La proposition faite par la CCPCP à ses communes membres de constituer un service commun d'instruction mutualisée des autorisations du droit des sols déposées auprès d'elles et d'inscrire cette mutualisation dans une logique de solidarité intercommunale permettant aussi à la Communauté de faire bénéficier les communes adhérentes de son expertise dans ce domaine.
- Le service instructeur mutualisé est, en l'état, uniquement constitué d'agents employés par notre Communauté – sans qu'aucun transfert ou qu'aucune mise à disposition d'agents ne soit nécessaire.

Enfin, d'un point de vue financier, la Convention annexée à la présente délibération fixe les modalités de remboursement par la Commune signataire des frais engagés par la Communauté pour son compte étant entendu que la Commune doit s'acquitter :

- D'une part fixe représentant 25% du coût du service et ventilé au prorata du bâti (assiette de la TFB) recensé par les services fiscaux sur le territoire de chaque commune ;
- Puis de deux versements semestriels calculés et ventilés entre les communes en fonction du nombre et de la nature des actes instruits au cours de l'année sur le territoire de chaque commune

*Le Conseil municipal décide à l'unanimité :*

D'approuver le principe et les modalités de mise en œuvre d'un service instructeur mutualisé des demandes d'autorisation d'urbanisme ;

D'approuver le projet de convention correspondant et ses annexes financières annexées à la présente délibération ;

D'autoriser M. le Maire à y apposer sa signature ;

D'autoriser le Maire à prendre tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### CCAS : repas intergénérationnel



Le repas partagé avec les seniors et les enfants scolarisés à Cast a été un succès, au mois d'avril ; c'est pourquoi, le CCAS proposera **un nouveau repas partagé, au restaurant scolaire, courant juin** (date précisée ultérieurement)

Si vous avez 70 ans et plus, et que vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie :

**Tél : 02.98.73.54.34 — [mairie.de.cast@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.cast@wanadoo.fr)**

## Commerces et professionnels

La liste des artisans, commerçants, producteurs, entreprises de services et professionnels de santé est disponible en **mairie** ou sur **notre site Internet [www.mairie-cast.com](http://www.mairie-cast.com)**

### Santé

Horaires du **Docteur SABLON, médecin généraliste.**

Tél : 09.86.44.17.29 (*consultations sur rendez-vous uniquement*) : lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et de 15h30 à 19h. Fermé le jeudi. Samedi matin de 9h à 12h

Horaires du **Docteur LOBJEOIS, médecin généraliste.**

Tél. 09.81.84.19.68.

Prise de rendez-vous sur [doctolib.fr](http://doctolib.fr) ou par téléphone.

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h 20 et de 14 h à 18 h 40. Fermé le mardi. Samedi matin de 9 h à 12 h.

**Bienvenue aux deux nouveaux praticiens qui ont rejoint la maison médicale de Cast, au lotissement Polusson :**

**Wojciech SORDYL, kinésithérapeute**

Tél. 09.86.44.14.51 ou 06.20.79.92.57

**Lundi** : fermé :

**Mardi/mercredi/jeudi/vendredi** : 8h-12h et 13h30-19h.

**Samedi** : 8h-12 h

À domicile mardi et jeudi après-midi.

**Noémie Even — psychologue clinicienne et thérapeute EMDR**

Accueil : les enfants, adolescents et adultes à la maison médicale :

**Mercredi** de 10 h à 12h30

**Samedi** : 8 h-12h30

Tél. 07.44.93.87.98 — [noemie.even.psy@gmail.com](mailto:noemie.even.psy@gmail.com)

<http://even-psychologue.com>

### Cabinet Infirmier - Maison médicale

Permanences au cabinet infirmier : le mardi et le vendredi

de 7h30 à 8h30

Tél. : 02.98.73.58.78 pour prise de rendez-vous

### Pharmacie Niquet (02.98.73.56.06)

Ouvert du lundi au vendredi 9 h - 12 h et 14 h - 19 h ; le samedi 9 h - 12 h [www.pharmacie-niquet.fr](http://www.pharmacie-niquet.fr)

**Taxi Peron** : toutes distances , transports médicaux assis (consultations, hospitalisations), aéroports, gares, scolaires, restaurants, etc. Véhicule aménagé pour fauteuil roulant.

Contact : tél 06.19.17.01.17 / 02.98.81.54.08

mail : [taxiperon@gmail.com](mailto:taxiperon@gmail.com)

### Marchés, place St Hubert

Les mardis, de 9h à 12h : marché alimentaire (légumes, viande)

**Les Paniers Castois** : légumes bio, paniers à 10 €, 13 € et 16 € - le vendredi 18 h - 19 h

**Contact** : Frédéric au 02.98.73.67.07 ; Maurice au 06.81.89.51.99 ; Ronan au 06.62.44.71.44.

**Ferme de Lamharo** Vend colis de porc ( $\pm$  7 kg) à 12€/kg : Animaux élevés sur paille, nourris à base d'aliments sans OGM et enrichis en graine de lin.

**Contact** : Bruno HASCOET au 06.08.25.45.13 ou [lafermedelamharo@orange.fr](mailto:lafermedelamharo@orange.fr)

### A noter :

**Julien patron, paysagiste.**

Reprise de son activité après une interruption de 15 mois.

Travaux de : taille de haie, tontes, élagage, entretien, conseils.

Contact : [Julientrefle@outlook.fr](mailto:Julientrefle@outlook.fr)

Tél. : 07.51.66.23.56



## Boucles de l'Aulne



La course cycliste des boucles de l'Aulne passera par Cast le **dimanche 12 mai 2024**, en début d'après midi.

Sont concernés : les secteurs de Ty Vegen, Kerbolé, et Menez Quelec'h.

Durant l'épreuve sportive, la circulation et le stationnement de tout véhicule seront interdits dans le sens contraire de la course cycliste, sur les voies communales sur le parcours des coureurs. Des déviations seront mises en place.



# LA VIE DES ECOLES

## Ecole Publique

### 1. Portes-ouvertes à l'école

Samedi 16 mars, l'équipe pédagogique de l'école accompagnée de membres de l'APE ont eu plaisir à accueillir les nombreuses familles venues découvrir notre école. Les échanges ont été riches et ont permis de répondre aux différentes interrogations des parents tout en faisant découvrir les locaux.

Pour les familles qui n'ont pu participer à cette matinée, il est toujours possible de découvrir notre école lors d'un rendez-vous individualisé en contactant Clémence Calvar, la directrice au 02.98.73.55.95.

Les enfants nés avant le 1er janvier 2023 pourront être accueillis à compter du mois de septembre.



### 2. La grande lessive

Jeudi 21 mars, les élèves de l'école ont participé à un événement mis en œuvre dans 129 pays qui compte à ce jour plus de 13 millions de participants. Il s'agit de la « Grande lessive » manifestation d'art participatif créée en 2006 par la plasticienne Joëlle Gonthier.

L'édition de ce printemps avait pour thème "Faire des bulles". Les élèves se sont donc attachés, avec



beaucoup d'enthousiasme à utiliser les bulles pour créer leur œuvre ou à représenter des bulles. Les travaux de l'ensemble de l'école, au format A4 ont ensuite été présentés le long d'une corde à linge pendant une après-midi.

### 3. Un cross solidaire

Les élèves des 4 classes, dès la Petite Section, s'entraînent depuis plusieurs semaines en vue du cross solidaire qui se tiendra au mois de mai au profit d'une association œuvrant pour la biodiversité.

Malgré des conditions climatiques qui perturbent les entraînements, tous font de leur mieux pour parcourir la plus grande distance possible le jour J.

Ils partiront prochainement à la recherche de parrains prêts à les soutenir dans cette action solidaire (Les élèves ne récoltent pour le moment que des promesses de don, pas d'argent)



## Ecole Notre Dame

### Les CE-CM de l'école Notre Dame en classe de mer à l'Île-de-Batz

Accompagnés par leur enseignant et Séverine, AESH, et en compagnie de leurs copains de l'école du Juch, les élèves des classes de CE1-CE2-CM1-CM2 de l'école Notre Dame ont clôturé la période janvier-février par une classe de mer à l'Île-de-Batz, du 21 au 23 février. Dans une ambiance joyeuse et apprenante (mais aussi humide !) ils ont séjourné au jardin colonial du centre Rêves de mer. Le groupe a profité de la beauté du site, malgré les dégâts récents de la tempête Ciaran, et de la qualité des animations proposées : fabrication de cerfs-volants et apprentissage des nœuds marins en intérieur, pêche à pied et découverte et étude des algues en extérieur. Un séjour mémorable durant lequel chacun aura savouré pleinement ces moments au grand air dans un cadre dépaysant.



### L'école Notre Dame fait son cirque

En partenariat avec le Cirque Français, les élèves de l'école Notre Dame et leurs camarades de Plomodiern vivront une semaine d'apprentissage des arts du cirque du 21 au 24 mai.

Cette semaine se conclura par un spectacle le vendredi 24 mai, à partir de 20H00 sur le parking de la salle omnisports de Plomodiern.

*Vous pouvez assister au spectacle (entrée 5€)*

*– Réservation sur le répondeur de l'école : 02.98.73.56.79*

### BIBLIOTHEQUE JEANNE LAURENT



**Horaires :**  
Mardi de 10h à 12h  
Jeudi de 18h à 19h  
Samedi de 10h à 12h

Catalogue en ligne :  
<https://www.bibliotheque-cast.fr/>

## LA VIE ASSOCIATIVE

### Chasse à l'œuf

En ce 1er avril, le comité d'animation a choisi cette année de varier les plaisirs et de choisir de faire découvrir aux enfants et aux parents la chapelle de Quillidoaré et d'organiser cette chasse à l'œuf dans ce joli lieu apaisant et très agréable.

Une cinquantaine d'enfants malgré une météo capricieuse, panier en main, ont couru dans tous les sens à la recherche des œufs tombés du ciel à Quillidoaré.

Ils ont participé avec plaisir à la chasse à l'œuf et les plus observateurs ou bien les plus chanceux ont été récompensés avec une belle surprise en ayant trouvé des œufs en Or !

Merci à Maurice de nous avoir ouvert les portes de la chapelle, d'avoir permis aux castois et castoises de la visiter et bravo aux bénévoles d'avoir bravé les éléments pour permettre le bon déroulement de cette animation.

Cette chasse à l'œuf s'est clôturée par le pot de l'amitié au sein de la Chapelle dans une bonne ambiance et ce malgré la météo.



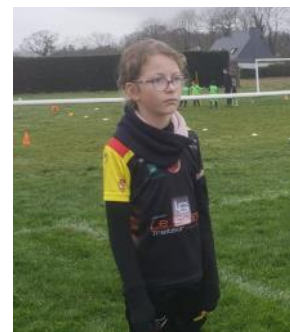
### Racing Cast Porzay

A l'honneur, nos féminines présentes dans plusieurs catégories :

Il y a tout d'abord Léna, nouvelle joueuse U6, Fanchon en U9, joueuse de Quéménéven qui a démarré le foot cette saison.

Nous avons Adélie et Maiwenn en U11, assidues et déterminées.

En U14 il y a Zoé, Chloé et Anna. Il n'est jamais trop tard pour démarrer, n'hésitez pas à vous mettre en relation avec le club pour venir essayer.



## ● Groupe de marche

### CIRCUITS DE RANDONNEES

Départ à 14 heures du parking des anciens combattants au bourg de CAST.

#### MARDI 14 MAI 2024

**Circuit De Trégarvan : 6km/7kms et 3kms/4kms**

Départ du parking au port de Trégarvan

Balisage : aucun

Difficulté : petites montées

#### MARDI 21 MAI 2024

**Circuit Du JUC'H : 6km/7kms et 3kms/4kms**

Départ du parking près du terrain de foot pour prendre la ligne de chemin de fer.

Circuit long, jusqu'à Kermouster

Balisage : aucun

Difficulté : petites montées

#### MARDI 28 MAI 2024

**Circuit du halage à Châteaulin 6kms/7kms et 3kms/4kms**

Départ du parking de la place de la résistance

Balisage : aucun

Difficultés : aucune

#### MARDI 4 JUIN 2024

**Circuit de Sainte-Anne, Ty Anquer ; 6kms/7kms et 3kms/4kms**

Départ du parking près du Char à Voile

Balisage : aucun

Difficultés : aucun

## ● Vaches Folks

Une réunion pour les bénévoles sera organisée à la salle communale **le vendredi 17 mai à 19h**. On compte sur vous !

Vous n'avez pas encore pris vos places pour les prochaines Vaches Folks ?

Pas de panique, voici les points de vente de billetterie physique :

Mairie - Cast

"Le coup de tabac" - Cast

"L'entrepote" - Plomodiern

"le dépannage électronique" - Châteaulin

"Les plaisirs du Faou" - Le Faou

"L'endorphine" - Quimper

Et voici également lien vers la billetterie en ligne :



## ● Cap sur la danse

Un grand merci à Anaëlle Contant et Lyne Querriel pour leur 1ère participation au Concours « L'Océan Danse 2024 » à l'Espace 2000 de Grand-Champ (56).

Elles ont été récompensées par un prix d'encouragement en danse contemporaine.



## ● Cast en scène



L'édition 2024 de **Cast en Scène** se prépare... L'équipe réserve encore de belles surprises et découvertes !

Les réservations s'ouvriront à partir du samedi 25 mai.

Permanences à la salle à côté de la bibliothèque : **tous les samedis** et le dimanche 9 juin dans la salle à côté de la bibliothèque de **10h à 12h**.

## ● Agenda

### MAI 2024

**Mercredi 8** : commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945

### JUIN 2024

**Samedi 1er** : Vaches Folks

**Dimanche 9** : élections européennes

**Samedi 22** : galette saucisse—APE Ecole Publique

**Week-end du 29 et 30** : Cast Hell Road—Elan du Porzay

### JUILLET 2024

**Vendredi 5, samedi 6, dimanche 7** : Festival Cast en Scène

**Mercredi 10** : fest-noz—Danse Bretonne Loisir